

Quel contrôle des aides publiques aux entreprises? (1/2)

Subventions, crédit d'impôt, allègements de cotisations... représentent plus de 200 milliards d'euros par an. En cette période de forte inflation, de récession et de « fin de l'abondance », se pose la question de savoir où vont ces sommes.

Ces aides ne sont pas conditionnées à des objectifs. Des méthodes statistiques de comparaison peuvent être utilisées pour orienter des politiques publiques.

Les entreprises reçoivent souvent des aides publiques visant à soutenir l'emploi, la recherche, l'investissement, l'exportation... qui prennent différentes formes (subventions, crédit d'impôt, allègement de cotisations sociales, etc.).



FRANÇOIS ECALLES
Président de
Finances publiques

n'est par définition jamais observable. Le contrôle externe de l'efficacité des aides au niveau de l'entreprise est donc impossible. Eh revanche, des méthodes statistiques permettent d'évaluer cette efficacité sur des échantillons suffisamment importants d'entreprises.

doivent souvent des aides publiques visant à soutenir l'emploi, la recherche, l'investissement, l'exportation... qui prennent différentes formes (subventions, crédit d'impôt, allègement de cotisations sociales, etc.) et dont l'efficacité est fréquemment mise en doute. La question de leur contrôle est donc essentielle, celui-ci pouvant être interne à l'entreprise (y compris par les représentants des salariés) ou externe à celle-ci. J'examine ici ce contrôle externe, que l'administration chargée d'attribuer ces aides devrait effectuer, en prenant l'exemple des aides à l'emploi.



FRANÇOIS ECALLES
Président de
Finances publiques
et économie (Fipeco),
ancien rapporteur
général du rapport de
la Cour des comptes
sur la situation des
finances publiques.

mais observable. Le contrôle externe de l'efficacité des aides au niveau de l'entreprise est donc impossible. En revanche, des méthodes statistiques permettent d'évaluer cette efficacité sur des échantillons suffisamment importants d'entreprises. La méthode la plus pertinente consiste à comparer l'évolution de l'emploi dans deux échantillons significatifs d'entreprises ayant les mêmes caractéristiques mais les unes étant aidées et les autres non aidées, selon un tirage au sort. Il est toutefois difficile de laisser au hasard l'attribution d'une aide, et ces expériences sont donc rares.

Ces aides n'étant pas conditionnées par des objectifs d'évolution de l'emploi, il est impossible de dire qu'ils ont été ou non atteints, et qu'elles sont ou pas efficaces. Il est donc parfois proposé de poser de telles conditions dans la réglementation de ces aides, mais cela ne permettrait pas pour autant de contrôler leur efficacité. En effet, supposons que la condition d'attribution de l'aide soit une augmentation de l'emploi. Elle pourrait être satisfaite par des entreprises dont le marché est dynamique et qui auraient créé des emplois sans aucune aide. En revanche, l'aide ne serait pas accordée à des entreprises en difficulté alors qu'elle pourrait leur permettre de moins diminuer leurs effectifs. Pour contrôler l'efficacité des aides, il faudrait savoir ce que les entreprises aidées feraient si elles n'étaient pas aidées. Or ce « contrefactuel », comme disent les économistes,

Il existe heureusement d'autres méthodes statistiques permettant de les remplacer, au prix d'une moindre fiabilité des résultats. Par exemple, si les aides sont réservées aux établissements situés dans une zone géographique précise, il est possible de

Le contrôle externe de l'efficacité des aides au niveau de l'entreprise est impossible.

mesurer leur efficacité en comparant l'évolution de l'emploi dans des échantillons d'établissements semblables situés à proximité mais d'un côté et de l'autre de la frontière de cette zone. Les observations précédentes sont généralisables à beaucoup de politiques publiques. Leur efficacité n'est pas contrôlable à un niveau individuel mais statistiquement dans le cadre de procédures d'évaluation de ces politiques. ■

Cet argent creuse la dette publique et va d'abord aux actionnaires. Il faudrait au contraire soutenir l'emploi, la formation et l'environnement.

L'accélération de la crise de système ouvre une phase nouvelle de la crise du capitalisme monopoliste d'État qui se traduit par une mise à disposition des entreprises de montants croissants d'argent public au détriment du financement des politiques publiques et sociales.



JEAN-MARC DURAND
Commission
économique du PCF

entre 1995 et 2019, alors que celui des entreprises empruntait le chemin inverse. Crise sur le gâteau, ces sommes déversées à l'aveugle creusent la dette publique, alors que la création de richesse stagne. Si un contrôle strict et démocratique des aides publiques aux entre-

La crise de système ouvre une phase nouvelle de la crise du capitalisme monopoliste d'État qui se traduit par une mise à disposition des entreprises de montants croissants d'argent public au détriment du financement des politiques publiques et sociales. Le capital dans sa quête de rentabilité et alors que la production réelle stagne, voire décroît, est avide d'argent frais dont celui de l'État, pour assurer sa rentabilité. En 2023, le bouclier tarifaire, ce sera 43 milliards d'euros qui tomberont dans les poches de qui? Quant aux aides publiques « traditionnelles », une étude de la CGT publiée en octobre 2022 montre qu'elles représentent 157 milliards d'euros. Elles s'incarnent dans des exonérations de cotisations sociales et des niches fiscales. Ne sont pas prises en compte dans leur comptabilisation les « sommes déclassées », c'est-à-dire celles devenues la « norme fiscale » et des aides conjoncturelles comme celles pour l'énergie. Au total, leur montant dépasse allègrement les 200 milliards d'euros.



JEAN-MARC DURAND
Commission
économique du PCF

empruntait le chemin inverse. Crise sur le gâteau, ces sommes déversées à l'aveugle creusent la dette publique, alors que la création de richesse stagne. Si un contrôle strict et démocratique des aides publiques aux entreprises est nécessaire en conditionnant ces aides à la création d'emploi et à des normes environnementales, en interdisant le versement de dividendes en cas d'aides reçues, cela sous le contrôle des salariés disposant de pouvoirs d'intervention et de sanction, c'est la stratégie de financement du développement des entreprises qu'il faut changer.

De loin le premier poste de dépenses de l'État, cet argent va aux actionnaires, infligeant une double peine aux ménages. Non seulement ils subissent une réduction de l'offre de services publics, mais ils ne constatent aucun effet réel sur la création d'emploi, et supportent une hausse de 3 points du taux de leurs prélèvements obligatoires

Déshabiller Pierre, c'est-à-dire le budget de la Sécurité sociale et celui de l'État, pour habiller Paul, c'est-à-dire soutenir les dividendes, constitue un cercle vicieux qui pousse au gaspillage financier au détriment de dépenses utiles et saines, et assèche la croissance.

L'enjeu est la création nouvelle de richesse pour financer les budgets publics et sociaux. C'est donc créer des emplois formés et bien rémunérés. Les entreprises ont besoin d'argent pour cela. N'est-ce pas le rôle des banques que de leur accorder des crédits? Mais un crédit sur de nouveaux critères proposant des taux abaissés jusqu'à zéro, voire en dessous, selon que cet argent soutient des investissements pour l'emploi, la formation de nouvelles productions écologiques. Cela, avec des pouvoirs nouveaux d'intervention des salariés dans les gestions et des fonds pour l'emploi et la formation adossés à un pôle public bancaire et financier. ■

L'enjeu est la création nouvelle de richesse pour financer les budgets publics et sociaux.